

République slovaque

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Actions des forces de sécurité

Usage excessif de la force lors d'une opération de police menée dans une rue où vit une communauté rom, enquête ineffective sur les allégations d'usage excessif de la force et absence d'enquête sur la discrimination alléguée dans la planification de l'opération. Manquement des autorités à l'obligation de protéger le bien-être physique d'une mineure non-accompagnée d'origine rom en garde à vue.

R.R. et R.D. (20649/18)
Arrêt définitif le 01/12/2020

P.H. (37574/19)
Arrêt définitif le 08/12/2022

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ Surveillance secrète par le Service de renseignement

Absence de garanties juridiques adéquates contre les abus en matière de surveillance secrète menée par le Service de renseignement slovaques, en raison du pouvoir pratiquement illimité dont dispose ce service. Absence de protection juridiques pour les personnes affectées au hasard par des mesures de surveillance secrètes.

Zoltán Varga (58361/12)
Arrêt définitif le 22/11/2021

Surveillance soutenue
État d'exécution

➤ Régime de haute sécurité en prison

Placement en unité de haute sécurité en prison avec des garanties limitées contre les abus ; pouvoir discrétionnaire important des autorités pénitentiaires en vertu des règles applicables pour imposer ou prolonger un régime de haute sécurité.

Maslák (n° 2) (38321/17)
Arrêt définitif le 30/06/2022

Surveillance soutenue
État d'exécution

Durée des procédures judiciaires

Durée excessive des procédures civiles, et absence de recours effectif à cet égard.

Groupe Maxian et Maxianova (44482/09)
Arrêt définitif le 24/07/2012

Surveillance standard
État d'exécution

Les prétentions d'une personne lésée s'étant constituée partie civile dans une procédure pénale ne peuvent faire l'objet d'une protection par le droit à un procès dans un délai raisonnable avant que des accusations aient été portées contre une personne spécifique (nonobstant le fait qu'une telle constitution empêche l'engagement d'une procédure civile séparée).

Javor et Javorová (42360/20)
Arrêt définitif le 01/02/2016

Surveillance standard
État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

Durée excessive des procédures relatives aux demandes de restitution de terres et recours ineffectifs à cet égard.

Balogh et autres (35142/15)
 Arrêt définitif le 04/02/2019

Surveillance standard
 État d'exécution

➔ Accès à un tribunal

Refus des juridictions nationales d'exonérer une société des frais de justice pour la demande de dommages-intérêts qu'elle a introduite contre un avocat, sans qu'il y ait un juste équilibre entre l'intérêt public à percevoir des frais de justice et l'intérêt de la société à faire valoir sa demande.

*KOM, SPOLOCNOST S RUCENIM
 OBMEDZENY* (56293/15)
 Arrêt définitif le 02/09/2021

Standard supervision
 Status of execution

➔ Équité des procédures pénales

Condamnations fondées de manière décisive sur les déclarations de complices sans garanties adéquates. Absence de cadre juridique et de contrôle judiciaire sur les arrangements entre les auteurs de crimes collaborant avec les autorités de poursuite, lorsque les premiers ont obtenu des avantages en échange de déclarations incriminantes contre une autre personne.

Adamco (45084/14)
 Arrêt définitif le 12/02/2020

Erik Adamco (19990/20)
 Arrêt définitif le 01/09/2023

Surveillance standard
 État d'exécution

Refus par les juridictions nationales, sans motifs suffisants, des demandes d'audition de témoins formulées par les requérants ; procès fondé essentiellement sur les preuves produites par l'accusation sans examen des preuves produites par les requérants.

Vasarab and Paulus (28081/19)
 Arrêt définitif le 15/03/2023

Surveillance standard
 État d'exécution

Doutes objectivement fondés quant à l'impartialité du tribunal dans le cadre d'un procès contre le requérant, en raison de ses jugements antérieurs entérinant des accords de plaidoyer de complices qui, compte tenu de leur formulation, avaient porté atteinte au droit du requérant à la présomption d'innocence, et compte tenu également du rôle que ces jugements antérieurs ont joué dans le propre procès du requérant, qui s'est déroulé devant les mêmes juges.

Mucha (63703/19)
 Arrêt définitif le 04/04/2022

Surveillance standard
 État d'exécution

➔ Droit à la vie privée

Absence de motivation dans le mandat judiciaire autorisant les écoutes téléphoniques dans le cadre d'une procédure pénale, non conforme à la loi, et absence de recours effectifs à cet égard.

Potoczka and Adamco (7286/16)
 Arrêt définitif le 12/04/2023

Surveillance standard
 État d'exécution